partage
participation
humain dialogue
demain échange

Réinventer ensemble

solidarité projets
citoyenneté
réussite grandir
avenir
démocratie

DÉPARTEMENT DU GERS

DÉPARTEMENT DU GERS

Le Gers, c’est…

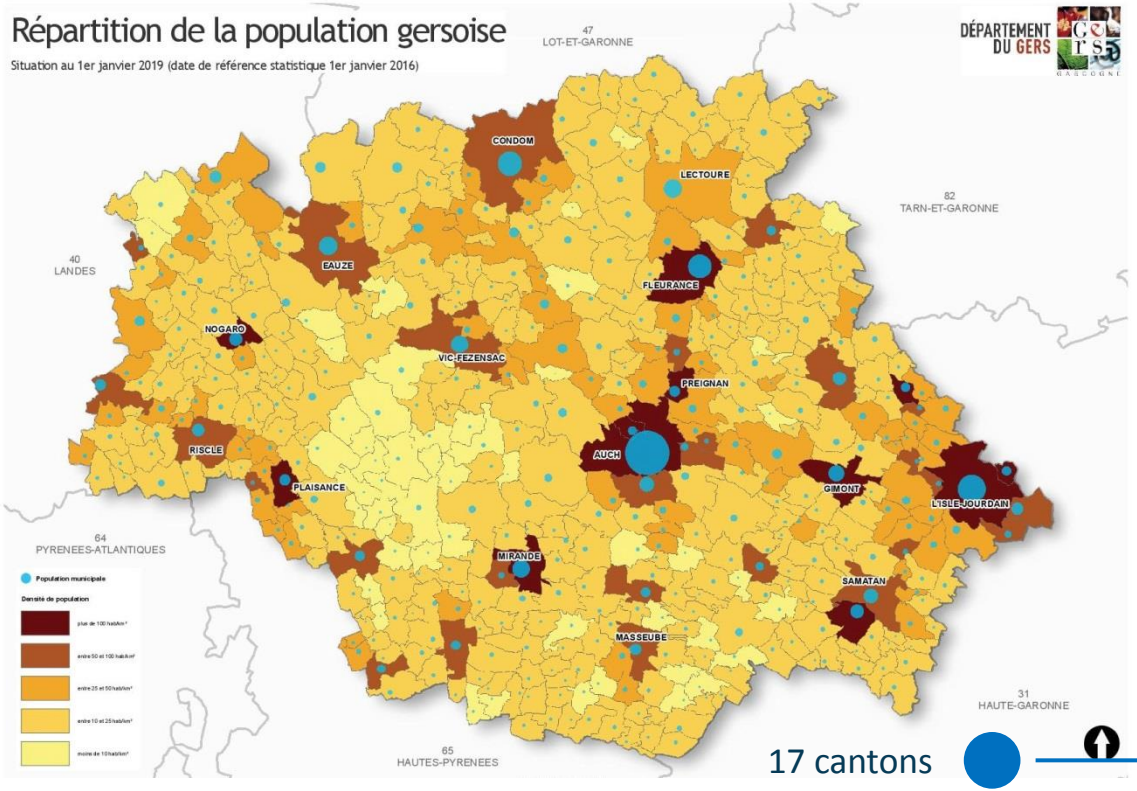

193 380 habitants
dans 460 communes

Une préfecture :
Auch (21 943 habitants)

Deux sous-préfectures :
Condom (6 675 habitants) et Mirande (3 483 habitants)

17 cantons

Un budget 2018 de 280 M€

1 500 agents

Pourquoi « Réinventer » ?

- Entendre le message des électeurs
- Répondre à un appétit de démocratie participative
- Repenser la notion d’intérêt général
- Instaurer une nouvelle démocratie « continue »
- Passer du citoyen électeur au citoyen acteur
- Prendre des risques
- Développer un projet global et cohérent
- Repenser nos politiques départementales

Un projet construit sur 6 piliers

UNE NOUVELLE IDENTITE
Écologique
et humaine

DES CREATIONS
Eco-responsables et
coopératives

DES EXPERIMENTATIONS
Prise de risque

DES INNOVATIONS
Economiques et
sociales

DES ECHANGES D'EXPERIENCES
Partenariats

UNE DEMOCRATIE
Directe et continue

Budget Participatif Gersois

Pour permettre aux Gersois de proposer et de choisir, en 2018, les projets utiles au Gers qui seront réalisés en 2019, le Conseil départemental a lancé son *premier budget participatif*.

Participer aujourd'hui pour faire demain !

Budget Participatif Gersois
Vous décidez, nous réalisons

- **1 million d'€**

  Soit 3% du budget d'investissement

- dont 100 000 € consacrés à des projets jeunes

- Co-construction citoyenne
- Un nouveau processus démocratique
- Inédit à l'échelle d'un département

Phase 1 : la co-construction

Les citoyens sont invités à se réunir pour déterminer ensemble les « règles du jeu » du 1er Budget Participatif Gersois

3 grands ateliers participatifs à Fleurance, Auch et L'Isle Jourdain en présence de Pauline Véron, Adjointe d'Anne Hidalgo en charge du Budget Participatif de la Ville de Paris

Des ateliers organisés pour co-construire les règles du BPG : *Qui peut voter ? Comment les citoyens déposeront-ils leurs projets ? Quels projets peuvent être recevables et selon quels critères ?...*

Phase 2 : le dépôt d'idées

- Les élus et référents BPG se déplacent sur les marchés du Gers à la rencontre des citoyens pour expliquer et inciter les Gersois à déposer leurs idées pour le Gers

- Les citoyens déposent leurs idées dans les urnes situées dans les 460 mairies du Gers

ou

Sur le site internet www.budgetparticipatif.gers.fr

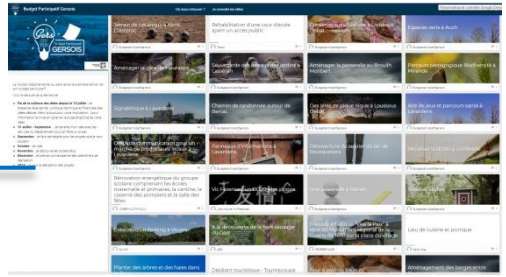

MAI – 15 JUILLET

Le dépôt d'idée se fait de manière individuelle ou collective (au nom d'une association, d'une famille, entre amis, entre voisins, enfants d'une même classe…)

À l'aide d'un formulaire simple (papier et numérique), accessible dans les mairies, sur les marchés et en saisie directe sur le site Internet

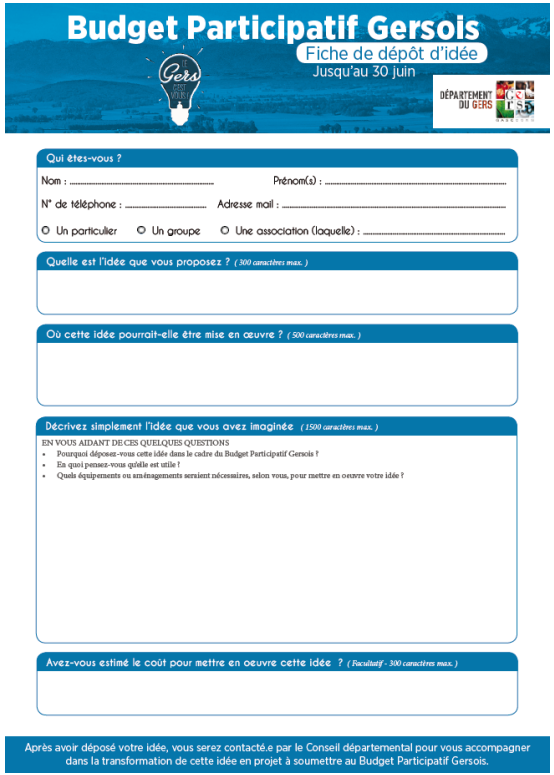

Budget Participatif Gersois

Fiche de dépôt d'idée

Jusqu'au 30 juin

DÉPARTEMENT DU GERS

Qui êtes-vous ?

Nom : ..... Prénom(s) : .....

N° de téléphone : ..... Adresse mail : .....

O Un particulier O Un groupe O Une association (laquelle) : .....

Quelle est l'idée que vous proposez ? *(300 caractères max.)*

Où cette idée pourrait-elle être mise en œuvre ? *(500 caractères max.)*

Décrivez simplement l'idée que vous avez imaginée *(1500 caractères max.)*

EN VOUS AIDANT DE CES QUELQUES QUESTIONS

- Pourquoi déposez-vous cette idée dans le cadre du Budget Participatif Gersois ?
- En quoi pensez-vous qu'elle est utile ?
- Quels équipements ou aménagements seraient nécessaires, selon vous, pour mettre en oeuvre votre idée ?

Avez-vous estimé le coût pour mettre en oeuvre cette idée ? *(Facultatif - 300 caractères max.)*

Après avoir déposé votre idée, vous serez contacté.e par le Conseil départemental pour vous accompagner dans la transformation de cette idée en projet à soumettre au Budget Participatif Gersois.

43% des formulaires ont été saisis en ligne

Plus de 1 000 idées déposées, autour de 6 thématiques indicatives

- Culture et Patrimoine
- Département intelligent et numérique
- Environnement et Cadre de vie
- Solidarité et Développement local
- Sport
- Transport et Mobilité

Phase 3 : de 1 009 idées à 375 projets

- Les idées sont analysées juridiquement et techniquement par les services du Conseil départemental pour valider leur faisabilité

- Les élus ont examiné chacune des idées sur leurs cantons et échangé avec les porteurs d'idées afin de contribuer à transformer ces idées en projets soumis au vote.
  Pour les projets à MO communale, les maires ont validé la faisabilité et donné leur accord de principe sur le cofinancement (30% commune / 70% CD32)

- Les idées non transformées en projets sont orientées vers d'autres dispositifs

Phase 4 : la présentation des projets soumis au vote

La phase de vote est lancée à Auch le 1er octobre en présence des maires du département et des porteurs de projets qui disposent alors d'un mois pour faire connaître aux citoyens leurs projets

Les Gersois prennent connaissance des projets soumis au vote grâce à :

- un catalogue papier déposé dans chaque mairie
- un site Internet

Phase 4 : la campagne

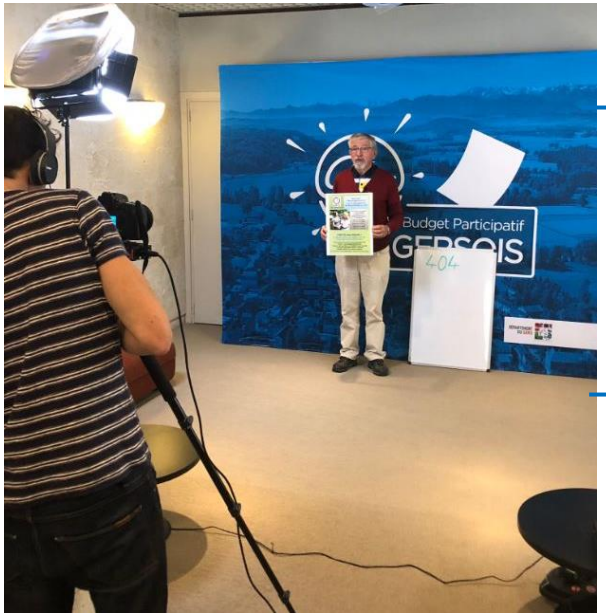

- Le Conseil départemental met à disposition des porteurs de projets un kit de communication leur permettant de faire campagne pour leur projet

- Des ateliers communication, photos et vidéos sont organisés pour aider les porteurs de projets à créer des affiches, flyers et clips de campagne à diffuser sur les réseaux sociaux et relayés sur ceux du Département

Phase 5 : le vote

- Chaque citoyen peut voter pour 1 à 6 projets

- Les urnes sont disposées dans les 460 mairies et sont présentes sur les marchés et réunions publiques, avec les élus départementaux et les porteurs de projets

- Le vote se fait aussi sur le site Internet du BPG (comptage des voix en temps réel) et sur une borne interactive à l'Hôtel du Département

Phase 6 : le dépouillement

- 1 journée de dépouillement citoyen (porteurs, élus, agents)

- 15 000 bulletins papier comptabilisés

- Une commission électorale (élus et Direction Générale) pour statuer sur les anomalies

Phase 7 : les résultats

« Le projet qui a recueilli le plus de voix, c'est la démocratie »

Philippe Martin

- **41 projets** lauréats qui seront réalisés par le Conseil départemental, à hauteur d'1 million d'euros
- **dont 4 projets jeunes**
- **35 000 votants** dont 20 000 par Internet

Phase 8 : les réalisations

Les projets lauréats seront réalisés au cours de l'année 2019

Le 1er Budget Participatif Gersois en chiffres

- 4 grandes soirées **« Budget Participatif Gersois »** réunissant en moyenne 500 personnes
- 45 réunions publiques
- 41 marchés
- Plus de 1 000 idées déposées
- 375 projets soumis au vote
- 35 000 votants dont 20 000 sur Internet
- 100 000 choix exprimés
- 41 projets lauréats qui seront réalisés en 2019

La communication

- 150 articles presse (dont 5 sur la presse nationale), 5 reportages TV et 3 émissions radio nationales
- 1 863 abonnés sur la page Facebook du Département
- 2 624 abonnés sur la page Twitter du Département
- 1 kit de communication téléchargeable et personnalisable pour les porteurs de projets mis en ligne sur le site du BPG

Affiche personnalisable

Bannière réseaux sociaux

Le site Internet du Budget Participatif Gersois comptabilise :

- 47 207 visiteurs uniques
- 24 289 citoyens ayant créé un compte
- 20 234 votants Internet + 14 663 votants par bulletin papier

74 % des visiteurs du site et 80 % du total des votants sont gersois

Les 375 projets soumis au vote par thématique

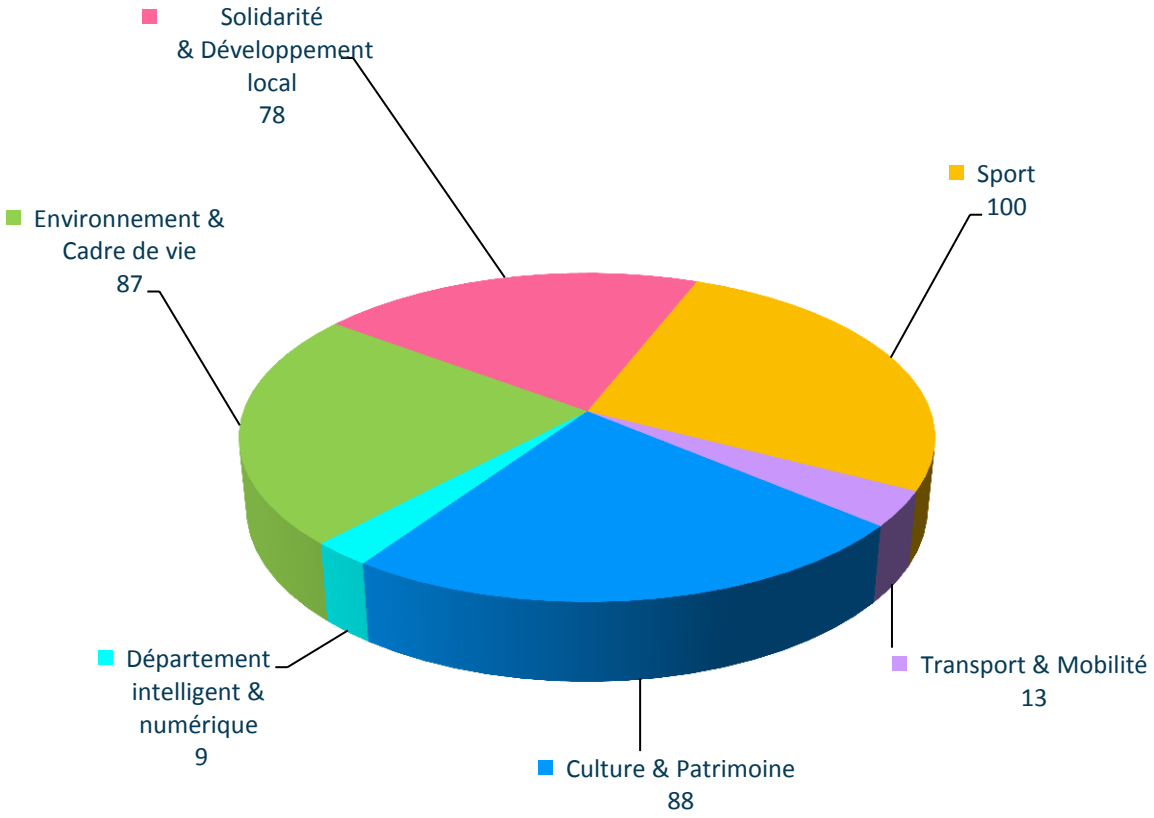

Thématiques	Montants estimés
Sport	1 762 900 €
Culture et Patrimoine	1 161 200 €
Environnement et Cadre de vie	967 600 €
Solidarité et Développement local	852 200 €
Transport et Mobilité	63 000 €
Département intelligent et numérique	118 800 €

Les 41 projets lauréats par thématique

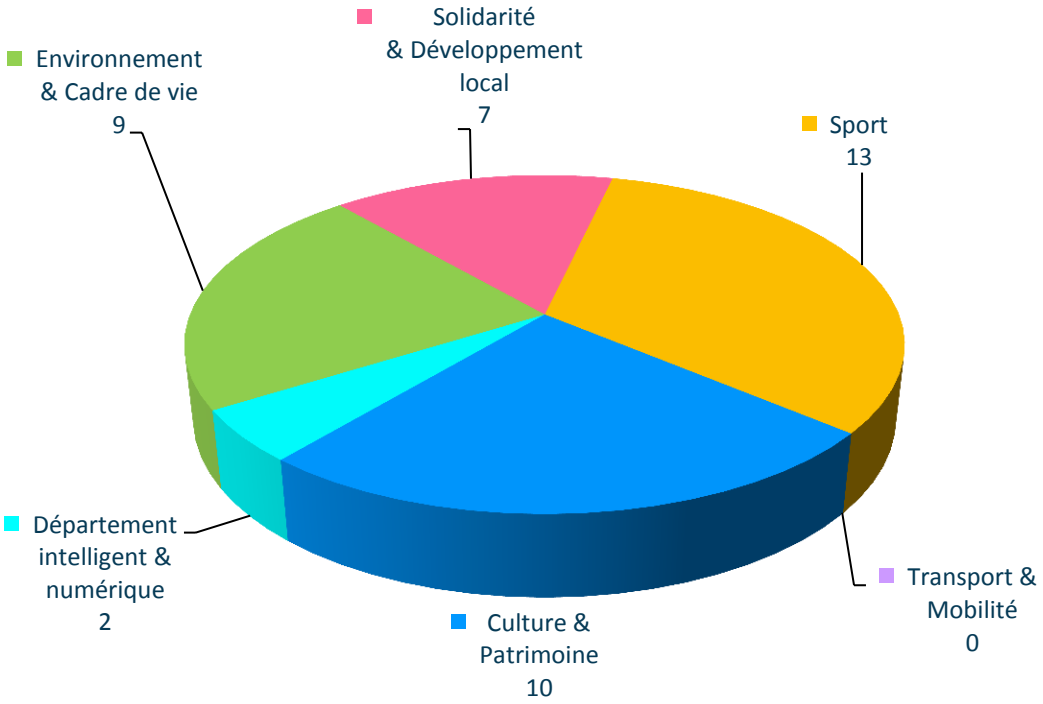

Thématiques	% des montants
Sport	32 %
Culture et Patrimoine	24 %
Environnement et Cadre de vie	22 %
Solidarité et Développement local	17 %
Transport et Mobilité	0
Département intelligent et numérique	5 %

Les 375 projets soumis au vote par tranche financière

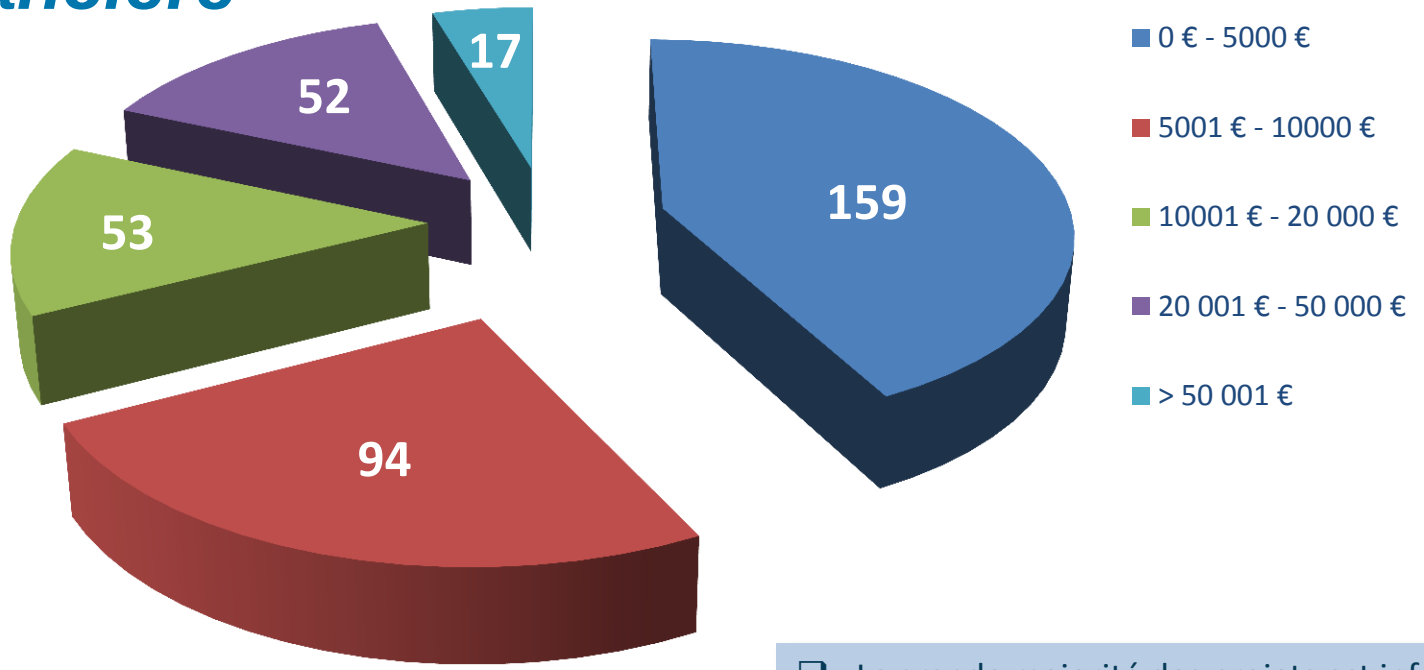

- La grande majorité des projets est inférieure à 10 000 €
- 80% des projets sont inférieurs à 20 000 €
- Seuls 5% des projets sont supérieurs à 50 000 €

Les 41 projets lauréats par tranche financière

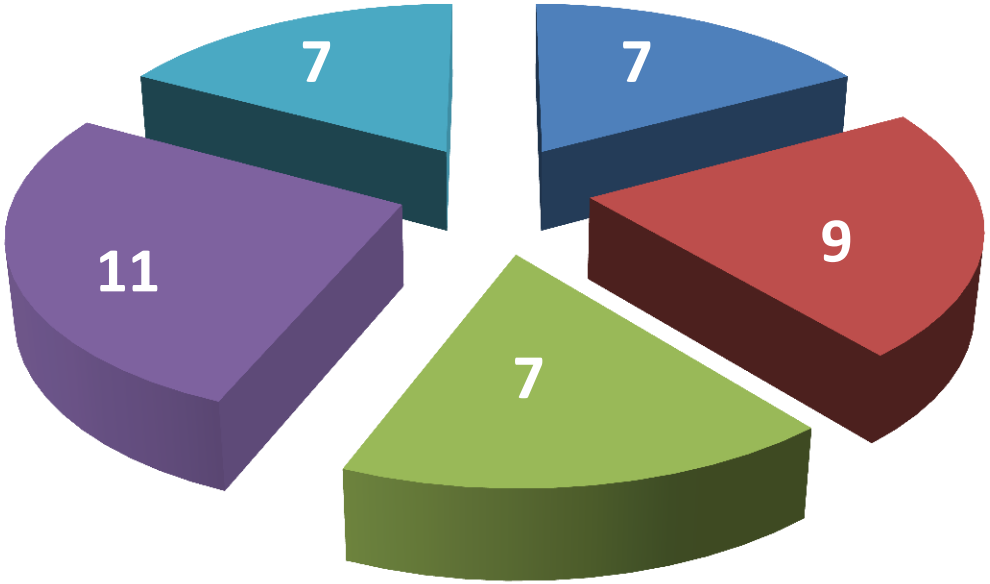

- 0 - 5000 €
- 5001 € - 10 000 €
- 10 001 € - 20 000 €
- 20 001 € - 50 000 €
- > 50 001 €

- Plus de la moitié des projets lauréats est inférieure à 20 000 €
- Plus de 80 % des projets lauréats sont inférieurs à 50 000 €

Les points marquants du BPG#1

Ouverture la plus large possible

- Toutes les thématiques pouvaient être proposées
- Tout le monde ayant un lien avec le Gers pouvait déposer une idée et voter

(jeunes, résidents français et étrangers, Gersois expatriés)

- Pas de plafond financier imposé a priori

Une proximité permanente du Département avec les Gersois pendant 8 mois

- Forte présence sur le terrain
- Accompagnement personnalisé des porteurs de projets

(téléphone, mail, réseaux sociaux, kit de communication)

Simple, concret, accessible

- Simplicité des formulaires de dépôt d'idées et des modalités de vote
- Projets de vie quotidienne et de proximité
- Accessible sur la forme et géographiquement

Un budget 100% co-construit avec les citoyens

- Règles du BPG définies par les Gersois
- Idées déposées librement
- Campagne réalisée directement par les porteurs de projet
- Lauréats désignés uniquement par le vote citoyen

2019, l'aventure citoyenne continue…

- En février et mars, nouvelle phase de co-construction avec les Gersois.es…
- A suivre !

BPG#2

Budget Participatif Gersois
www.budgetparticipatif.gers.fr
budgetparticipatif@gers.fr